



Sablons · sur ·
Huisne



©Isabelle GRAFFIN

La Gazette



L'édito de Madame le Maire

Chères habitantes, Chers habitants,

Alors que les jours raccourcissent doucement et que nous faisons le bilan d'un été, certes un peu humide mais riche en moments partagés, c'est avec enthousiasme que je vous souhaite une belle rentrée à tous.

Les travaux de sécurisation et d'embellissement sur les communes déléguées de Coulonges-les-Sablons et Condé-sur-Huisne, vont bientôt prendre fin. Il restera ensuite la seconde tranche, qui concerne le lot paysager.

Ces aménagements, bien que parfois gênants, auront un impact positif sur notre commune et notre cadre de vie. Je suis consciente des désagréments qu'ils ont pu causer à vous habitants et commerçants, et je vous remercie pour votre patience et votre compréhension. Soyez assurés que chaque effort est mis en œuvre pour que notre commune soit plus accueillante et fonctionnelle pour tous.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les volontaires, qui ont, encore une fois, accepté, « au pied levé », de tenir les bureaux de vote ou de participer au dépouillement, lors des récentes élections législatives. Votre engagement et votre dévouement sont essentiels à la vie démocratique de notre commune, et je vous en remercie chaleureusement.

A la rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir deux médecins généralistes (détachés du Centre Territorial de Santé basé à Rémalard en Perche) qui viendront en complément du nouveau médecin mis à notre disposition par le Médicobus. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires au bas de cette page.

Comme toujours, nous avons encore de nombreuses manifestations à venir et notamment nous sommes fiers d'accueillir sur notre commune le prochain comice agricole prévu pour le 13 juillet 2025. Cet événement sera l'occasion de mettre en avant notre richesse agricole et notre patrimoine local. Pour faire de cette fête un succès, nous aurons besoin de nombreux bénévoles prêts à s'investir. Une réunion sera prévue prochainement pour les personnes qui souhaitent participer à cet événement. Ensemble, nous pouvons créer des moments mémorables qui renforceront nos liens.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine d'énergie et de dynamisme.

Bonne lecture et à bientôt.

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE



Les nouvelles médicales : deux lieux d'accueil

Vous êtes sans médecin traitant ou votre médecin n'est pas disponible adressez-vous au Médicobus où aux médecins généralistes du Centre Territorial de Santé :

Nouveau médecin au Médicobus

Le Docteur Benitez vous reçoit tous les jeudis matins au cabinet médical rue Clément Courteil à Condé sur Huisne.

☎ Sur rendez-vous au **06.24.79.59.44**

Antenne du Centre Territorial de Santé à Condé sur Huisne

Depuis le 16 septembre 2024, les médecins consultent les lundis et jeudis toute la journée au 20 bis rue du Maréchal Leclerc à Condé sur Huisne.

☎ Sur rendez-vous au **02.33.82.50.00** et sur Doctolib



ou



Atchoum une nouvelle solution de mobilité rurale



©Atchoum.eu

En complément de l'offre existante de transports en commun, la Communauté de communes Coeur du Perche se dote d'une toute nouvelle solution 2 en 1 de mobilité rurale sur son territoire : Atchoum.

« *Au travers de cette initiative, les élus communautaires membres de la commission Mobilités souhaitent faciliter les déplacements des personnes vulnérables* », précise Thierry LIGER, président de la Communauté de communes. « *L'objectif est également de favoriser l'entraide générationnelle et le lien social et ainsi lutter contre l'isolement, tout en limitant les impacts environnementaux et financiers des déplacements individuels* » indique Guy Rigot Vice-président en charge des Mobilités.

Les habitants dépourvus de moyens de transport pourront ainsi faire appel à ce service pour faire leurs courses, se rendre à un rendez-vous médical, à la pharmacie, à un entretien d'embauche, pour une visite à la famille... ou encore aller voir un spectacle.

Pourquoi Atchoum ?

Spécialement conçue pour les territoires ruraux, la solution Atchoum permet de combiner à la fois covoiturage régulier et transport solidaire pour les personnes non-véhiculées ou isolées.

Cette entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire accompagne la collectivité dans son déploiement. Le dispositif donne accès à un centre d'appel et à une mise en relation des conducteurs et des passagers. Atchoum propose également un service en plus : la vente de tickets mobilité.

Comment ça fonctionne ?

C'est une plateforme en ligne de covoiturage et de transport solidaire.

La première étape est de s'inscrire sur le site internet « www.atchoum.eu », que l'on soit passager ou conducteur.

En transport solidaire, le conducteur indique ses disponibilités sur un trajet aller-retour. Il peut communiquer ces informations en ligne, mais aussi par téléphone directement au centre d'appels au 0806 110 444.

Le passager peut formuler son besoin par les mêmes canaux (en ligne ou par téléphone), ou s'informer sur les trajets disponibles.

Atchoum s'occupe ensuite de mettre en relation les conducteurs solidaires et les passagers.

Combien ça coûte aux usagers ?

Le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur. Une simulation peut facilement être faite sur la page d'accueil du site internet (même sans inscription), ou via le centre d'appels. Le coût du trajet est toujours indiqué au préalable aux conducteurs et passagers.

Pour un service de covoiturage : le forfait est de 3.75€ pour un trajet en dessous de 34kms (3 tickets mobilité) et au-delà compter 0.11€ du km. Pour du transport solidaire : le forfait est de 3.75€ pour un trajet jusqu'à 11kms (3 tickets mobilité) et au-delà compter 0.32€ du km (8€ pour un aller-retour de 25 kms).

Les tickets mobilité pourront être utilisés pour régler les trajets, comme alternative au paiement en ligne par carte bancaire. Ces tickets, d'une valeur d'1,25 €, sont vendus par carnets de 10. On peut se les procurer directement auprès de la Communauté de communes et prochainement dans les mairies du territoire. Une participation de la CdC de 50% sur la vente des tickets sera attribuée aux habitants du territoire bénéficiaires de minimas sociaux et aux collégiens, lycéens, apprentis et personnes âgées de moins de 18 ans suivis par la Mission Locale (sur présentation de justificatifs).

Pour plus d'informations :

Contact CdC : 02 33 25 44 85

Une foire aux questions destinée aux usagers (passagers et conducteurs) sera prochainement mise en ligne sur le site de la CdC

Contact Atchoum : site internet : www.atchoum.eu / email : contact@atchoum.eu / 0806 110 444





Informations Municipales



Les incivilités

L'Incivilité dans les communes, c'est un peu comme une pièce de théâtre où les acteurs oublient qu'ils ne sont pas seuls sur scène.

Où les accessoires... mégots de cigarettes... se rêvent en tulipes et autres fleurs dans les jardinières,

Où les pâtés ne sont pas de sable,

Que dire des papiers en tout genre qui se prennent pour des acrobates, s'envolant dans les airs sans jamais retomber au bon endroit,

Où les poubelles ne débordent par forcément de bonnes intentions,

Quant aux canettes, elles nous montrent leurs plus belles pirouettes,

Où les décorateurs laissent libre cours à leur imagination sur les façades, hiéroglyphes des temps modernes, Champollion n'a qu'à bien se tenir...

Où le vol est le nœud de la pièce, intrigue en tout genre,

Où certains acteurs, sur un coup de théâtre, cassent la baraque (mais pas que) et le souffleur brise plutôt le verre que le texte,

Où les mots ne sont pas doux, mais plutôt d'oiseaux...

Dans ce charivari, seul le chat noir emprunte le passage piéton, et de préférence de gauche à droite,

Seuls les pigeons respectent la signalisation !

C'est une comédie de mœurs où le respect et la courtoisie ont raté leur entrée en scène.

Mais attention ! Chaque citoyen peut jouer le rôle du héros, en transformant ce vaudeville en une belle histoire de civisme,

Alors à vos marques !

Prêts ?

Respectez !

La commune de Sablons sur Huisne met des **AVERTISSEMENTS** en cas d'infraction:

- à la réglementation du stationnement sur un emplacement interdit (ligne jaune par exemple), et arrêt minute, en cas de véhicule mal stationné et gênant pour la circulation. En cas de récidive vous êtes passible d'une amende de 135 € à 1500 €.
- A la réglementation abandon et dépôts illégaux de déchets. En cas de récidive vous êtes passible d'une amende de 135 € à 1500 €.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant à la Mairie de Condé sur Huisne avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille. Cette démarche est obligatoire !

À la suite du recensement, nous vous délivrerons une attestation de recensement et dans les mois qui suivront vous recevrez, à votre domicile, une convocation pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National de Caen.

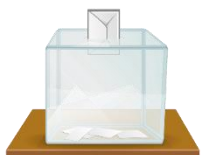
Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au :

09.70.84.51.51

csnj-caen.contact.fct@intra.def.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse>

Sablons recycle



La commune va recycler les bulletins électoraux non utilisés en les emmenant à la Société Manaranche Recyclage à Sérigny afin qu'ils soient valorisés dans la filière papier (ex : fabricants d'essuie-tout).





La société délivre un certificat à la commune indiquant le poids qu'elle a livré et certifie que les bulletins seront valorisés dans la filière papier.

Information fibre

Les administrés ne bénéficiant pas de la fibre et souhaitant en bénéficier peuvent aller vérifier leur éligibilité via le lien suivant :

https://www.ornedepartementthd.fr/tres_haut_debit_particulier_testez-l-eligibilite-pour-votre-logement.phtml

Il faut entrer l'adresse du logement ou téléphone ou rechercher via la carte interactive du site. Plusieurs cas possibles selon la couleur de la pastille :

-  En cours de déploiement
-  Prochainement éligible
-  Raccordement client possible sur demande
-  Raccordement client possible



Si L'adresse de l'administré est indiquée comme éligible (pastille verte) : il doit alors contacter son opérateur actuel ou un autre opérateur de son choix pour effectuer la demande de raccordement.

Si L'adresse de l'administré est en « Raccordement sur Demande » (pastille rose) : il doit dans un premier temps contacter son opérateur ou un autre opérateur de son choix.

Il faut demander si l'opérateur prend en charge le raccordement ou non. Si l'opérateur ne prend pas en charge le raccordement, il doit alors :

- ✓ Faire une demande de raccordement à ODTHD (déléguataire du CD 61) via le lien :
- ✓ <https://www.ornedepartementthd.fr/revolution-numerique.php?part=contact> et choisir :
 - Objet « Éligibilité ».
 - Votre situation « J'ai vérifié mon éligibilité sur le site ».
 - Votre éligibilité « Ma pastille est rose ».
 - Ensuite il faut remplir le formulaire.

Pour informations : Plus les demandeurs seront nombreux à solliciter un raccordement dans une même zone, plus la demande de raccordement sera considérée comme une nécessité.

Décès

Martial Charron – 05/02/2024
Madeleine Marquis – 08/03/2024
Marie-Louise Graffin – 27/04/2024
Maurice Paulmier – 11/06/2024

Naissances

Namyanna Beciri Nivelles – 05/07/2024

Etat civil

Mariage

Franck Piriou & Maurane Binet – 08/06/2024
Florent Pellerin & Noémie Gueguen – 08/06/2024
Julien Damien & Jennifer Gouhier – 22/06/2024
Aurélien Bermond & Jérémy Roucheray – 29/06/2024
Aurélia Gallas & Yoann Brunet – 27/07/2024



Permanence des Adjointes au Maire

Les Maires-Adjointes peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous, soit directement à leur permanence :

- **Claude SENECHAL :**
le vendredi matin sur rendez-vous.
- **Nathalie BERTU :**
le mercredi sur rendez-vous.
- **Joël MARCHAND :**
le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- **Sandrine SIMON :**
le mercredi sur rendez-vous.
- **Jean-Yves MESNIL :**
le jeudi sur rendez-vous.



Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Vendredi 10h00 – 12h00

Condeau

Lundi 10h00 – 12h00



A vos agendas !

octobre 2024



Octobre Rose
Samedi 5 / 20h00
marche nocturne
Dimanche 6 / 9h30
marche et course
5 et 6 octobre 2024



20h30
« Le Coucou »
Pièce de théâtre
Condé Confluence
18 octobre 2024



Soirée année 80/90
AFC
Condé Confluence
26 octobre 2024



19h00
Soirée Beaujolais
Flash
Salle Paul Pelleray
22 novembre 2024



15h00
Concert du Téléthon
Zanama
Eglise
Condé S/ Huisne
17 novembre 2024



Cérémonies commémorative
Monuments aux Morts
dans les 3 communes
11 novembre 2024

4 novembre 2024



15h00
Sainte Cécile
Condé Music
Condé Confluence.
24 novembre 2024



Téléthon à
Sablons sur
Huisne
6, 7 & 8 décembre



Marché de Noël
Place du
Général de
Gaulle
8 décembre 2024

Décembre 2024



20h30
« Le plus heureux
des trois »
Pièce de théâtre
Condé Confluence
8 mars 2025



Soirée Jeux
Condé
Confluence
1^{er} février 2025



18h30
Vœux du Maire
Salle Paul Pelleray
Condé sur Huisne
16 Janvier 2025

Février 2025

Janvier 2025

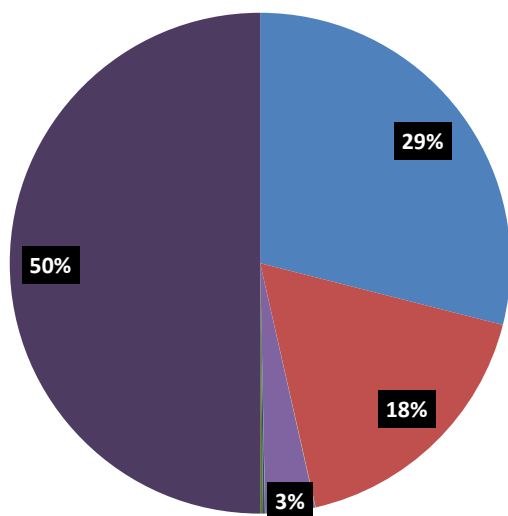
La Vie des Commissions

Commission des Finances

Budget 2024

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement

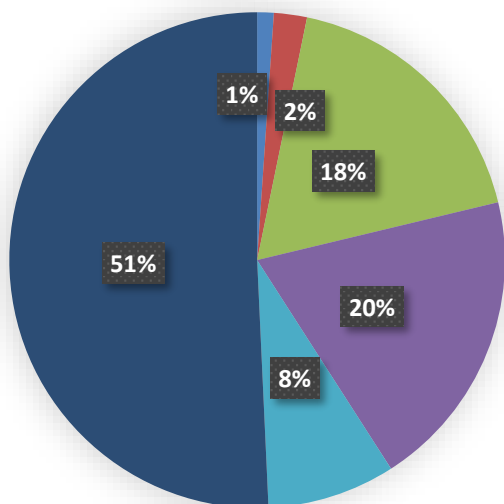
3 989 510€



- Charges à caractère général (achat fournitures diverses et entretien des bâtiments) **29 %**
- Charges de personnel (salaires et charges pour 16 agents) **18 %**
- Attenuations de produits (dégrèvements)
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions et participations organismes tel que le Parc) **3 %**
- Charges financières (emprunts)
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions (réserve d'argent)
- Dépenses imprévues
- Dotations aux amortissements (amortissements du matériel)
- Virement vers l'investissement et opérations d'ordre (pour permettre de financer les travaux) **50 %**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement

3 989 510 €



- Atténuations de charges (indemnités maladie du personnel) **1 %**
- Produits des services et du domaine (école de musique, pêche, concessions) **2 %**
- Impôts et taxes **18 %**
- Dotations et participations (Dotations de l'Etat et autres collectivités) **20 %**
- Autres produits de gestion courante (Ex : locations des salles et appartements municipaux) **8 %**
- Résultat reporté 2023 **51 %**

Pour la section d'investissement (2 662 504€), plusieurs projets sont à l'étude. Voici une liste non exhaustive de projets qui pourraient être réalisés en 2024 ou plus tard :

««« Acquisitions de matériel (licence logiciel métier, panneaux adressage, matériel visioconférence, citerne récupération d'eau, instruments de musique, illuminations de Noël et jardinières, matériels pour les services techniques)/ travaux tennis couvert remplacement éclairage actuel par du Led et travaux de toiture/ trottoirs (impasse Gallerand, rue des Marettes, Placette Fardouet et rue Fortuné Fardouet)/ voirie (parking à la Pommeraie, rue du Musset, médiathèque)/ éclairage public (installation de 40 disjoncteurs sur poteaux éclairage public, travaux rue du 8 mai)/ réfection et ravalement du clocher église Condé sur Huisne/ acquisition d'un groupe électrogène salle Confluence/ achat parcelle jouxtant le cimetière de Condeau, installation de toilettes publiques à Condeau, terrassements éventuels pour aménagements espaces propreté/ ravalement + réfection mur de clôture + changement des grilles école de musique, réparation du garage de Condeau/ rénovation complète salle Vavasseur/ travaux maison des services publics/ installation stores médiathèque et mairie/ travaux salle Melliant/ travaux dans des logements communaux/ réfection du parking de la Voie Verte/ frais d'études projet de construction salle des fêtes à Coulonges/ changement porte gauche salle Paul Pelleray/ Tranche 1 cœur de bourg Coulonges et Condé sur Huisne/ ravalement de façade de la supérette/ remise en état chemins de Sainte Catherine et de la Vaslinière/ acquisitions maisons place du Général de Gaulle/ projet Voie Verte de Condé à Nogent le Rotrou. »»»

La Vie des Commissions

Commission fleurissement

3^{ème} édition du concours des Maisons fleuries



Cette année encore notre commune souhaite mettre à l'honneur nos jardiniers amateurs à l'occasion du concours communal des maisons, cours et balcons fleuris. Nous remercions très sincèrement les participants de cette 3^{ème} édition pour leur contribution à rendre notre village fleuri et verdoyant.

La date de la remise des prix sera communiquée aux participants par la commission fleurissement.

Rendez-vous en juin 2025 pour la 4^{ème} saison.

Nous remercions "Aux Fleurs de Coulonges" et le gentil donateur de Condeau qui nous ont offert des plants de fleurs pour remplacer une partie des fleurs volées de juin.

Commission des aînés & CCAS

La commune de Sablons-sur-Huisne a le plaisir de vous proposer de découvrir la commanderie d'Arville de Couëtron-au-Perche, le jeudi 28 novembre 2024. Située dans le Loir-et-Cher, la commanderie d'Arville a été fondée au 12^{ème} siècle par l'ordre du Temple.

Le programme est le suivant : visite guidée du site, atelier fabrication de pain, atelier danse médiévale, déjeuner traiteur.

Départ de la voie verte à Sablons-sur-Huisne en autocar à 9H00 pour un retour vers 18H00. Le prix de cette journée est de 70 €. Pré-inscription le 30 juin. Paiement demandé à la confirmation de l'inscription.

Voyage ouvert à tous !

Marie-Alix et Jocelyne restent joignables pour tout renseignement au 02.33.73.34.01.

<https://commanderie-arville.com/>



©<https://commanderie-arville.com/>

Commission Travaux

Cet été au programme de la commission de travaux : ravalement de la façade de l'école de musique et du cabinet médical ainsi que du bâtiment abritant l'Épicerie de l'Huisne, la Kinésithérapeute et un logement communal. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise David Charles (école de musique) et l'entreprise Willy peinture (l'Épicerie).



La Vie des Commissions

Commission travaux suite

Aménagement de la rue Michel Melliant et du carrefour de Coulonges les Sablons



A l'heure où vous recevrez cette Gazette les travaux du lot 1 « voirie et réseaux divers » seront quasiment terminés. Les travaux ont été réalisés par la société Colas, traçage service, IDFN et le TE 61 pour l'éclairage public. Depuis le 22 juillet, le bourg de Coulonges les Sablons est réouvert à la circulation. Quel changement ! Restaient le grenailage du parking et les places de stationnement enherbées.

Quant à la rue Michel Melliant, la fin des travaux a été repoussée à début octobre. Un retard qui s'explique par la création d'un réseau pluvial au début de la rue qui était inexistant. Les enrobés, réalisés fin septembre par la société Eurovia, sont à la charge financière du département de l'Orne.

Maintenant place au lot 2 «travaux paysagers ». Les plantations seront réalisées par l'entreprise Paysages Julien et Legault qui installeront également le mobilier urbain. A suivre !



Tous les jeudis matins, c'est réunion de chantier ! Sur la photo de gauche à droite : *Jérémie Léger et Gaspard Favier de la société Colas, Romuald Luboz, Ingénierie 61, Claude Sénéchal, Christelle Radenac, Erik Lefrançois et Jean-Christophe Chartier élus de Sablons sur Huisne, membres de la commission travaux.*

La Vie des Commissions

Commission communication Concours photo La Gazette de Sablons



Bravo à **Isabelle GRAFFIN** vainqueur du concours photo et une mention spéciale à **Carole DELAPORTE** dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette. Merci à tous les participants pour les belles photos variées.

Pour la prochaine Gazette, le concours d'illustration de la première page sera un concours dessin sur le thème de l'hiver à Sablons sur Huisne!

En A4, le dessin devra être au format portrait. Il y aura deux catégories : adulte et enfant.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

- 1 Marie-Claire Dupailion
- 2 Jacky Gasnier
- 3 Audrey Maury
- 4 Amélie Drouet
- 5 Hélyette Morin
- 6 Catherine Chavigny
- 7 Marie-Amélie Clerc
- 8 Isabelle Lépinette
- 9 Nicolas Leduc
- 10 Laurent Aubin
- 11 Lilly-Rose Cerejo
- 12 Jean Pavisí



Déjà **879** utilisateurs de panneau Pocket !
Rejoignez-nous !
Parlez-en autour de vous !



La Vie des Commissions



Pas d'interview, cette fois, pour Fario mais une
Voici pour chaque agent, quelques mots clés illustrant une
Ils exercent leurs compétences sur nos trois communes



Mélanie

Horticultrice de formation
Fleurissement
Plantation bacs et parterres des villages
Préparation au label Villes et Villages Fleuris
Arrosage



Romuald

Seconde Éric
Entretien du matériel
Logistique manifestations
Approvisionnement et gestion des stocks
de l'atelier
Espaces verts



Éric

Responsable des Services
Coordinateur & planificateur
Habilitation électrique
Réglage du chauffage des



Jean-Claude

Gardien de la salle Confluence
Espaces verts
Manifestation : installation des chaises et tables
Travaux de maçonnerie
Taille des végétaux à la Ballastière

Et bien d'autres
Cimetières et
Désherbage manu
dans le respect de la l
l'interdiction des produ
Autour des espaces
Ramassage des dépôts sa
encombrants déposés a
entretien autour d
Station d'ép
Surveillance et
Entretien hebd
des pompes d
Nettoyage de
Espaces jeux
surveillance,
et remise c



Eh bien !
En voilà qui n'ont pas
les deux nageoires
dans le même
sabot

Fario est heureux d'avoir rencontré chaque em
Il a été bien étonné de la polyvalence des techniciens(e) sur le terrain, et reme
Pour la prochaine Gazette, Fario rencontrera les s



La Vie des Commissions

rencontre avec l'équipe des Services Techniques
compétence ou une spécialité, mais tous sont polyvalents.
: Condeau, Coulonges les Sablons et condé sur Huisne.



Ange

Renfort d'équipe saisonnier
Entretien des espaces verts :
Débroussaillage, taille d'arbuste



Frédéric

Travaux d'entretien des bâtiments et salles
communales
Espaces verts
Travaux de peinture
Nettoyage haute pression trottoirs et
panneaux de signalisation
Entretien des cimetières
Station d'épuration



Techniques
de l'équipe

salles

actions !

trottoirs :
rel à la binette
régislation depuis
its phytosanitaires.

es poubelles :
uvages illégaux et des
u mauvais endroit,
es containers.

uration :

astreinte,
lomadaire
e relevage
es filtres

enfants :

entretien

en état.

Thierry

Voirie
Menuiserie (comme les boîtes à livres)
Peinture routière et signalétique
Placo
Petits travaux de maçonnerie
Entretien des bancs publics



Je suis surpris
de tant d'activités !
Et ces actions variées
sont parfois réalisées
en urgence.

employé sur son lieu de travail et en pleine action.

mercie l'équipe de son implication au service de la commune et des administrés.

services administratifs et les personnels d'entretien.



La Vie des Commissions

Commission culture

Pièce de Théâtre « Le Coucou » - 18 octobre 2024 - 20h30 – Salle Condé Confluence

Et vous, on vous a déjà confondu avec quelqu'un d'autre ? Pièce de théâtre de Matthieu Burnel et Sacha Judaszko, mise en scène par Luq Hamett avec Emmanuelle BOIDRON, Gérard VIVÈS et Luq HAMETT.

Maxime Depratte (Gérard Vivès), directeur charismatique dans un grand groupe, invite à dîner son comptable pointilleux et effacé, Corentin Michelot (Luq Hamett), pour « arranger » un bilan financier qui risque de le mener tout droit en prison.

Ségolène (Emmanuelle Boidron), la femme de Maxime, est très contrariée d'être la complice de ce dîner de con. Le comble étant que, depuis une semaine, des collègues ont étrangement confondu les deux hommes, alors que d'après son mari, ils ne se ressemblent pas du tout !

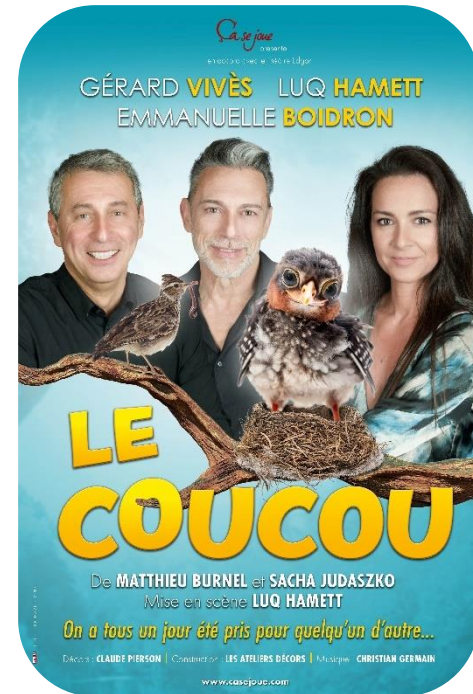
À l'arrivée de Michelot, Ségolène constate en effet que les deux hommes n'ont strictement rien à voir ! Et pourtant...

L'orage gronde ce soir-là... Et ce qui paraissait impossible ne va plus l'être du tout ! Les emportant tous les trois dans un tourbillon de retournements de situation, de quiproquos et d'inversion des rôles, qui va les forcer malgré eux à se découvrir bien au-delà de ce qu'ils auraient pu imaginer !

Billetterie ouverte

Agence Postale Condé sur Huisne ou Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche – sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 20 € tarif plein / 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans



Pièce de Théâtre « Le plus heureux des trois » - 8 mars 2025 - 20h30 – Salle Condé Confluence

Ciel mon amour ! Pièce de théâtre de Eugène Labiche et Edmond Gondinet, adaptation et mise en scène par Luq Hamett avec Alexandre Pesle et David Martin.

À la Saint Alphonse, Alphonse Marjavel (Alexandre Pesle) est le plus heureux des hommes. Il reçoit Jobelin son ex-meilleur ami, amant de son ex-femme, et sa nièce Berthe.

Son nouveau meilleur ami, Ernest (David Martin), vit chez lui pour l'été et lui sert de partenaire aux dames. Quant à Ernest, il sert de partenaire à Hermance, la femme d'Alphonse.

Arrive un couple de domestique Sarthois, Omer et Mariette, qui par leur ignorance, vont faire implorer tous ces petits arrangements entre amis ...

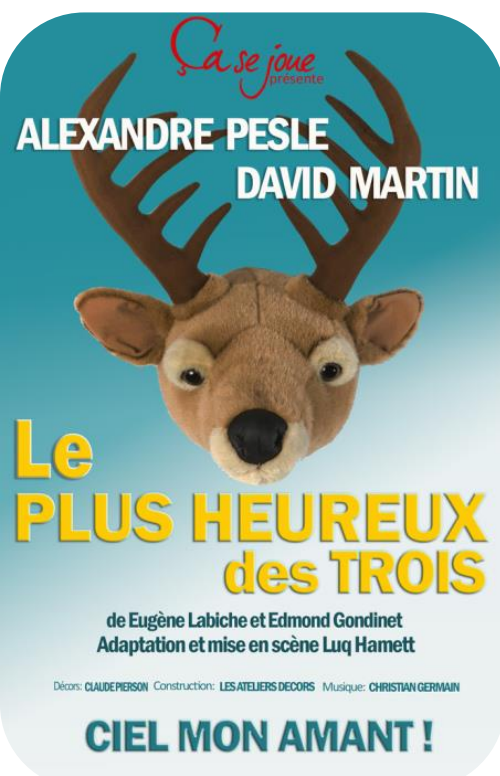
Billetterie non ouverte

Agence Postale Condé sur Huisne

Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 20 € tarif plein / 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans



Avec la participation exceptionnelle d'un CERF en peluche et de CLEO le poisson rouge.

Ça s'est passé à Sablons

Les vide-greniers de Sablons sur Huisne



© l'écho républicain

Les exposants et les chineurs étaient au rendez-vous pour les deux vide-greniers de Sablons sur Huisne.

Le comité des Fêtes de Condeau a organisé son vide-greniers le dimanche 7 avril avec 90 exposants.

Le jeudi 9 mai, c'était au tour de l'Association Festive Condéenne d'accueillir 190 exposants.

Inauguration des terrains de Padel – 13 avril 2024



C'est sous un soleil radieux que les 2 terrains de padel ont été inaugurés en présence des représentants locaux et d'Etat, des élus de Sablons, du Tennis Club Condéen (TCC), du comité de l'Orne de Tennis et de la ligue de Normandie de tennis.

Le padel est un sport qui n'est pas encore aux Jeux Olympiques. C'est un mix entre le tennis et le squash.

Le projet initié par le Tennis Club Condéen a pu voir le jour grâce aux subventions de l'Agence Nationale du Sport (119 000 €) et du département (10 000 €) et au soutien financier de la commune à hauteur de 22 000 €.

Ce nouvel équipement est un atout pour l'attractivité de la commune et du Tennis Club, ce sport ayant le vent en poupe.

Une démonstration était proposée à l'issue des discours et de la traditionnelle coupe de ruban.

Christelle Radenac, Maire de Sablons sur Huisne, entourée de Alain Gripon responsable à la Ligue de Normandie, Thierry Liger Conseiller Régional et Président de la CdC Cœur du Perche, Sandy Lecoq Espallargas Sous-Préfète, Gilles Poussin Président du Comité Orne de tennis, Véronique Louwagie Députée de l'Orne, Fabienne Lenaerts Présidente du TCC, Geoffrey Prael Vice-Président du comité de tennis de l'Orne.



Ça s'est passé à Sablons

TradOrne – 19, 20 & 21 avril 2024



Le Groupe Tradart

Sablons sur Huisne a accueilli pour sa deuxième édition le festival de musiques et danses traditionnelles du Perche et d'ailleurs. Patrice Ducrou, habitant de Coulonges les Sablons et Président de l'association Evénement, avait invité la Bretagne ! Au programme : conférence, ateliers, conte, scène ouverte, bals & Fest-Noz.



Patrice Ducrou, Christelle Radenac, Patrick Rodhain, Thierry Liger, Olivier Bitz lors de l'ouverture du festival

Cérémonie commémorative - 8 mai 2024

Le 8 mai 1945, le Général de Gaulle déclare « La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France ! »

*Quelques heures plus tard, à Berlin, l'acte de capitulation de l'Allemagne est signé en présence du général de Lattre de Tassigny qui est désigné pour représenter la France.**

C'est à Condeau que s'est déroulée cette année la cérémonie de la victoire 1945.

Avant la cérémonie, un recueillement a d'abord eu lieu aux monuments aux Morts de Coulonges les Sablons puis à Condé sur Huisne.

Madame le Maire et Guy Chevalier, Maire délégué de Condeau, en compagnie de Pascal Georges, ont présidé la cérémonie en présence des sapeurs-pompiers, des Anciens Combattants & Portes Drapeaux, des élus et de Condé Music. La cérémonie s'est clôturée par une célébration en l'église de Condeau suivie d'un verre de l'amitié.

**Source : message UFAC 8 mai 2024*



Randos 61 – 25 mai 2024

Sablons sur Huisne a accueilli la 7^{ème} édition de Randos 61. Les marcheurs, venus nombreux, ont arpenté les différents circuits de randonnée qui étaient proposés au départ de Sablons sur Huisne. Tous ont pu découvrir ou redécouvrir les paysages de notre commune.

Pour terminer la journée, les différents groupes se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, offert par la CdC Cœur du Perche, à l'étang de la Ballastière.



Ça s'est passé à Sablons

Olympiades – 8 juin 2024



C'est sous un beau soleil que nos jeunes athlètes ont participé aux Olympiades de Sablons à la Ballastière. Destinées aux jeunes de 7 à 17 ans, les Olympiades étaient encadrées par les membres des clubs sportifs, les élus de la commission sports et l'association Flash. 13 équipes composées de 4 jeunes se sont affrontées au foot, tennis, badminton, padel, basket, course à pied. La pause pique-nique a aussi été bien appréciée ! Tous les participants se sont vus remettre une médaille. Les équipes gagnantes ont reçu en plus de la médaille, un bon d'achat chez Intersport à Nogent le Rotrou.



*Les bénévoles et les équipes gagnantes :
7-9 ans les Sportifs/ 10-13 ans les Warriors/ 14-17 ans AS Berd'huis*



Retraite – 11 juin 2024



Après 35 années aux services techniques de Sablons sur Huisne, l'heure de la retraite a sonné pour Bernard Lépinette, agent de maîtrise.

Le Personnel et les élus de Sablons sur Huisne se sont réunis le 11 juin pour lui souhaiter une bonne retraite autour d'un verre de l'amitié.

Exercice à la Soparco – 26 avril 2024



Une manœuvre mobilisant plusieurs centres de secours a eu lieu le vendredi 26 avril à la Soparco.

Les centres de secours d'Alençon, Bellême, Bretoncelles, Ceton, l'Aigle, Mortagne au Perche, Mortrée, Perche en Nocé, Rémalard en Perche et Val au Perche ont participé à ce grand exercice qui simulait un incendie.

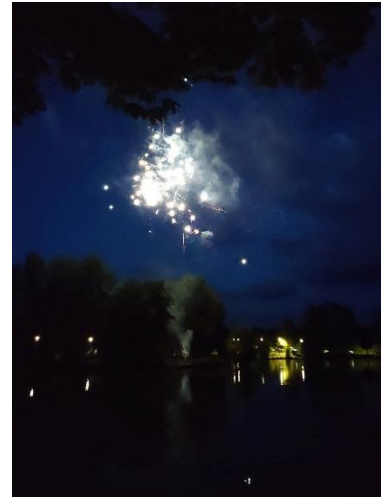
Ça s'est passé à Sablons

La Fête de la Musique – 21 juin 2024



La fête de la musique a démarré par l'entrée en scène des P'tits Condé et Condé Music, puis ce fut le tour des Sœurs Moustaches avec leurs belles chansons à texte. Chacun a pu se restaurer avec des plateaux repas préparés par l'Épicerie de l'Huisne et la boulangerie Chaillou. La buvette était tenue par l'AFC.

Fête du 13 juillet 2024



Les festivités du 13 juillet se sont déroulées dans la bonne ambiance. Au programme repas et buvette de l'AFC, crêpes de La Forge, retraite aux flambeaux au son de Condé Music, grand feu d'artifice musical et bal.

Le Festival des Supercheries – 28 juillet 2024



Sablons sur Huisne accueillait le festival des Supercheries le dimanche 28 juillet. Organisé par l'Escadron Volant de la Reine, le festival proposait de la musique baroque et du Monde. Le public est venu nombreux aux différents concerts proposés.

T & A création de bougie gourmande artisanale

Tatiana Bereinger, habitante de Condé sur Huisne depuis 3 ans, a décidé de changer de carrière pour l'univers de la bougie. Autodidacte, elle a créé, il y a 5 mois, son activité de bougies gourmandes.

Elle vend ses créations sur les réseaux sociaux (facebook instagram, tik tok) et sur les marchés de Condé sur Huisne le vendredi matin, de Bretoncelles le samedi matin, Brou le dimanche matin. Tatiana envisage la création d'un site web l'année prochaine.

Les bougies sont réalisées à base de cire de soja. Elles sont sans alcool, sans parfum cancérigène. Les bougies sont réalisées par pochage, ce qui leur donne cet aspect gourmand !




Elles peuvent être personnalisées avec un prénom par exemple pour un baptême ou un mariage. Vous pouvez passer commande et choisir votre parfum.

Tatiana propose également des diffuseurs de voiture sans alcool, des fondants parfumés pour les brûle-parfums, des diffuseurs pour les placards, des sachets « senteur » pour les aspirateurs, des brumes de parfum pour les textiles et des présentoirs à bougie.



© facebook Bereinger Tatiana

Contact

 bereingertatiana61@gmail.com
 06.98.74.19.02
 Bereinger Tatiana

Canidog – Les clés du respect de chacun

Avec Alexis Tranchant, les chiens obéissent au doigt et à l'œil ! Après avoir été paysagiste quelques années, Alexis décide de devenir éducateur et comportementaliste canin. Il a créé sa micro entreprise en janvier de cette année à Condeau.

Son objectif est de vous apprendre à « lire » le chien, à anticiper ses bêtises, à identifier vos mauvais réflexes, à vivre en harmonie avec votre chien. Il mettra en place une méthode positive, rapide et efficace à long terme.

Alexis vous propose notamment des cours sur la psychologie du chien et l'apprentissage des 6 ordres de bases (assis, pas bouger, couché, marcher en laisse, rappel et stop).

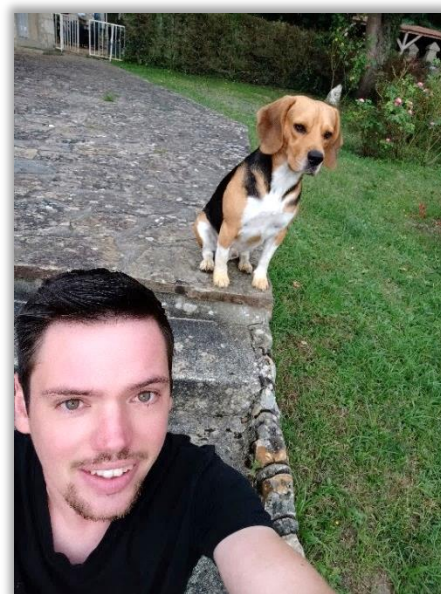
Il donne ses cours à domicile et peut aussi proposer des cours collectifs.

Il éduque tout chien, toute race, tout âge.

Il a pour projet des balades collectives pour celles et ceux qui ont suivi ses formations.

Contact

 alexis.canidog@gmail.com
 07.85.98.39.45
 Canidog
 Canidog
www.canidog.fr



Du Côté des Services

La rentrée du Melrose Cabaret

– 15% pour les résidents de Sablons-sur-Huisne



Le Melrose Cabaret a le plaisir de vous dévoiler sa 12^{ème} saison qui débute en septembre avec deux nouvelles créations :

- « CADENCE », un spectacle music-hall énergisant qui conjugue à merveille rythme, danses charismatiques et chansons « live » dans un défilé de costumes éblouissants.
- « TOP 80 », le nouveau spectacle années 80 qui décoiffe. Des chansons live pour un petit goût de Top 50, largement assaisonnées de danses pétillantes et tonifiantes.

Sans oublier deux journées spéciales déjeuner et concert en hommage à France Gall et Michel Berger pour revivre tous les plus grands succès du couple mythique. Duo chant et orchestre. Dimanche 2 février et dimanche 27 avril 2025.

Les résidents de Sablons-sur-Huisne et leurs invités bénéficient toujours d'une remise de 15% sur les spectacles ci-dessus. Et pour que tout le monde en profite en famille, tous les spectacles sont tout public et le cabaret propose des tarifs enfants et ados.

Pour nos amis danseurs, la saison des thés dansants reprend dès octobre. Vibrez au son de vos orchestres préférés d'octobre à mai ! *Conseil : Réservez au plus tard une semaine avant pour être sûr d'avoir des places.*

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur www.melrose-cabaret.fr

Contact

☎ 02 61 7197 06

✉ reservation@merlose-cabaret.fr

www.merlose-cabaret.fr

📘 📷 Melrose Cabaret Cœur de Perche



Pellets Drive – distributeur automatique



Nouveau depuis cette année : un distributeur automatique de pellets ou granulés de bois est installé dans la ZI du Musset (impasse de la Foulardière) à Condé sur Huisne.

Ce distributeur est ouvert 7 jours/7 et 24h/24, il fonctionne uniquement avec un paiement en carte bancaire.

Les clients peuvent se servir pour des quantités allant de 1 sac de 15kg à une palette de 66 sacs. Le prix peut varier selon les arrivages. Les granulés sont de qualité supérieure.

Fleurs en Folie – Artisan Fleuriste



Nous accueillons une nouvelle commerçante : Alexandra Vinçon. Fleuriste ambulante, elle parcourt les marchés de la région avec son camion. En mars 2024, diplôme d'artisan fleuriste en poche et après 3 années en tant que salariée, elle décide de créer son entreprise, confortée par son classement aux finales nationales des Worldskills (olympiades des métiers). En effet, elle est médaillée d'or départementale et régionale et arrive 4^{ème} au classement national. Elle obtient même la médaille d'excellence.

Alexandra vous propose des fleurs coupées, des plantes d'intérieur et d'extérieur, à 90 % françaises et un peu de décoration. Vous pouvez faire appel à ses services pour vos mariages, baptêmes, décès. Elle livre également dans un rayon de 20 km autour de la Ferté Bernard, d'où elle est originaire.

N'hésitez pas à lui rendre visite sur le marché de Condé sur Huisne, tous les vendredis de 9h à 12h.

Vous pourrez aussi la retrouver au marché de Dollon les jeudis matins, de Lombron les vendredis après-midis, de la Ferté Bernard les samedis matins ainsi que le dimanche au Mans place des Jacobins.

Contact

☎ 06.59.16.51.72

✉ fleursenfolie72@outlook.com

📷 📘 fleurs_en_folie_av

LM - Clean Nettoyage et aide à la personne



Besoin d'aide pour les tâches du quotidien ? Contactez LM – Clean ! Cindy Harvent, 31 ans, a créé son entreprise de service à la personne le 1^{er} septembre.

Agent d'entretien depuis plusieurs années, elle vous propose ses services pour le nettoyage de votre domicile mais aussi celui des bureaux et magasins.

Elle propose aussi son aide pour les repas ayant une expérience en restauration collective et classique. D'ailleurs, elle a suivi une formation HACCP (hygiène).

Elle peut également intervenir en tant qu'aide administrative.

Cindy se déplace dans une zone de 25 km autour de Sablons sur Huisne.

Contact

☎ 06.33.84.30.50

Elle accepte les chèques CESU (donne droit à un crédit d'impôt de 50 % du montant des dépenses). Ses tarifs sont facturés à l'heure ou au forfait.



Ecole Fortuné Fardouet



Après des vacances bien méritées, les élèves sont de retour à l'école Fortuné Fardouet en ce lundi 2 septembre. On compte cette année une nouvelle classe, 162 élèves sont ainsi répartis sur 8 classes.

Pour cette année, le fil conducteur sera "les arts à travers le temps" (arts visuels, musique, histoire, sorties cinéma, sorties culturelles, semaine du goût, semaine sans écran, développement durable, etc).

En haut de gauche à droite :

Isabelle Héricourt (personnel de service) / Marie-Christine Mazurier (Atsem) / Anne Caroline Ganivet (enseignante en maternelle - triple niveau) / Mylène Salmon (enseignante en CP à 80%) / Magali Patrix, enseignante en maternelle - triple niveau + directrice de l'école) / Carinne Dhuit (Atsem) / Lilou Martin (enseignante en CE1-CE2) / Alice Angot (assure la décharge de direction à 33% dans ma classe) / Emeline Brothelande (enseignante en CE1-CE2 - remplaçante de Anaïs MAY qui est en congé maternité) / Caroline Letertre (enseignante en maternelle - triple niveau).

En bas de gauche à droite :

Noémie Rondeau (enseignante en CM1-CM2) / Véronique Lan (AESH) / Camille Epinette (ATSEM) et Brigitte Tuilier (AESH).

Il manque sur la photo les professeurs Paul Massot (CM1-CM2) et Amandine Jalodin qui assure la décharge de Mme Salmon en CP.

Ecole de Musique Michel Loistron



C'est la rentrée aussi pour l'école de musique !

Les 80 apprentis musiciens ont tous récupéré leurs embouchures et autres becs et anches.

Valentin et Elodie vous accueillent du lundi au vendredi en période scolaire.

Au programme, orchestre à vents, percussions et cours particuliers.

Dépêchez-vous, il reste encore de la place pour la flûte traversière, la clarinette, le saxophone et la batterie !

Tarifs à l'année sont les suivants:

- Habitants de la commune : 66 €
- Habitants de la CdC Cœur du Perche : 79 €
- Habitants hors CdC : 99 €
- Location d'un instrument : 33 €/ trimestre.

➡ Une réduction de 10 % est proposée à partir de la deuxième personne du même foyer.

Pour tout renseignement :

ecoledemusique.sablons@orange.fr



Comité de protection du Bassin de l'Huisne et de ses affluents

L'association « comité de protection du Bassin de l'Huisne et de ses affluents » a été créée suite à la construction de la digue de rétention de l'Huisne à Margon. Au départ, il s'agissait d'un comité de défense, opposé à la digue. Aujourd'hui, il a un rôle de surveillance.

Mise en service en 2006, la digue mesure 850 m et une hauteur maximale de 6 m. La digue est capable d'anticiper une crue centennale, 6 heures avant. Le seul risque : les embâcles (branches, troncs...) qui empêcheraient son bon fonctionnement.

A ce jour, la digue n'a jamais fonctionné. Son fonctionnement revient à la Communauté de Communes du Perche pour un coût annuel de 30 000 €. Récemment, les automatismes du pertuis (entonnoir pour le passage de l'eau) ont été changés, les groupes électrogènes renouvelés et les accumulateurs hydrauliques remplacés.

Une assemblée générale extraordinaire du comité s'est tenue le 28 juin 2024 à 11h00 à la salle Vavasseur à Condé sur Huisne, entre les membres de l'association.

Ont été reconduits dans leur fonction à l'unanimité :

- ✓ Claude Senechal Président,
- ✓ Christian Morin Vice-Président,
- ✓ Martine Le Nay trésorière,
- ✓ Marie-Claire Rousseau nouvelle secrétaire.



Quoi de neuf au Tennis Club Condéen (TCC)

- 122 licenciés fin août 2024, soit une progression de 25 % par rapport à fin août 2023.
- Deux pistes de Padel inaugurées en avril 2024, accessibles à tous.
- Un nouvel Enseignant de Tennis et de Padel : Julien Bellanger, qui anime notre école de Tennis pour les enfants et les adultes. Il organisera des sessions de 10 cours de Padel pour les enfants et pour les adultes. Julien donne également des cours particuliers.
- Des plateaux jeunes et un tournoi jeune organisés chaque année .
- Organisation d'un tournoi de Padel (en plus du tournoi annuel de tennis).
- Une porte va être créée au club house pour avoir un accès directe aux pistes de Padel.

Vous souhaitez adhérer au club, louer un court de tennis ou une piste de Padel ?

➡ Rendez-vous sur l'application fédérale Ten'up !



Contact

☎ Fabienne Lenaerts 06 87 18 54 28
Guillaume Vramant 06 86 12 65 72
Bérenger Boulay 06 22 98 23 70
Julien Bellanger (enseignant) 06 50 60 18 05



Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Flash



F.L.A.S.H. propose diverses activités pour tous (danse pour enfants et adultes, peinture / dessin, couture, qi gong, yoga, gymnastique – remise en forme, pilates, randonnée, billard, couture, restauration de fauteuils, running, histoire des villages, ateliers intergénérationnels, petits travaux manuels, cours d'anglais. ..) ainsi que des activités ponctuelles comme l'art floral dont le coût est de 35 € pour les adhérents FLASH et 40 € pour les non adhérents. Le prix englobe les fournitures nécessaires aux réalisations.

Un projet de cours de cuisine est en réflexion. L'activité pétanque n'a pas démarré car nous recherchons un référent pour mettre en place cette section.

Certains membres de la section Perche Team Run ont participé en mars 2024 au Semi-Marathon de Cabourg puis en avril au célèbre Marathon de Paris. Félicitation à tous nos coureurs et nouveaux marathoniens !

Mi-juin, le gala de danse a accueilli près de 200 personnes émerveillées par les différentes chorégraphies.

Des flyers recensant toutes ces activités sont disponibles en Mairie, à l'Agence Postale, dans les commerces et aussi à la médiathèque. Une cotisation annuelle de 5 € vous permet d'accéder aux différentes activités. Puis chaque animateur définit son tarif. D'ores et déjà, vous pouvez noter une action organisée pour Octobre Rose : une randonnée nocturne le samedi 5 octobre et une randonnée / course le dimanche 6 octobre. A cette un ouvrage réalisé par le groupe Patchwork sera à gagner en participant à une tombola. Et bien entendu, nous réitérons notre participation au Téléthon 2024 avec différents événements comme le Ball-Trap, le Concert Gospel, la sortie Course à pied / Marche, le Marché de Noël, etc...



Pour vous renseigner :

association.flashconde61@laposte.net

Jocelyne VANNIER – présidente 06 30 03 31 91

Dolorès MARTIN – secrétaire 06 03 40 56 18

Flash rando



Flash « randonnée pédestre » organise des randonnées tous les 15 jours, le mardi, d'environ 3 heures 30 (avec le transport) pour une distance approximative de 10 km. Les départs se font en groupe à 13h45 parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne.

Une randonnée sera organisée au profit du Téléthon le samedi 7 décembre 2024 (une participation minimum de 5 € sera demandée).

La cotisation annuelle s'élève à 10 €, 5 € sont versés à FLASH pour l'adhésion couvrant la période d'activité de septembre 2024 à juin 2025 et 5 € pour la caisse des randonneurs.

Renseignements et inscriptions : André Chazal 06.30.20.41.38 / Alain Lhostis 06.61.73.91.34 / Marinette Haricot 06.78.68.02.64 / Pascal Le Guyader 06.83.82.35.89 ou rando.flash@gmail.com

Calendrier

08 & 22 octobre 2024, 05 & 19 novembre 2024, 03 et 17 décembre 2024

14 & 28 janvier 2025, 11 & 25 février 2025, 11 & 25 mars 2025

08 & 22 avril 2025, 06 & 20 mai 2025, 03 & 17 juin 2025 (pique-nique)

Du Côté de nos Associations et de la Médiathèque

Médiathèque

La médiathèque a eu le plaisir de présenter une exposition sur « *les mots de la gourmandise* » prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne du 28 juin au 4 septembre. Une dizaine de panneaux expliquaient certaines locutions françaises : *rouge comme une tomate, c'est pas de la tarte, ne plus avoir un radis ...*

Deux classes de l'école de Condé sur Huisne sont venues voir cette expo qui a rencontré un franc succès. Cette visite s'est terminée par un goûter organisé par Jacqueline, Gilles et Evelyne, bénévoles de la médiathèque. A l'issue de cette visite, il a été décidé avec la Directrice de l'école, Mme Patrix, d'un futur « partenariat » entre l'école et la médiathèque pour la rentrée prochaine.

En ce qui concerne la crèche, un calendrier a déjà été mis en place pour l'année scolaire 2024/2025. Nous aurons donc le plaisir de recevoir nos tout petits !

Et toujours plus de nouveautés, aussi bien pour les adultes que pour la jeunesse et les tout petits.

Prêts de d'ouvrages gratuits – inscriptions gratuites.

Evelyne Guillemot

Médiathèque de Sablons sur Huisne
Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne Sablons sur Huisne
02.33.73.15.65 – bibliocondesurhuisne@orange.fr



Les coups
de ♥
d'Evelyne



Cette fois-ci le choix s'est porté sur des albums jeunesse. De très jolis livres, drôles, tendres avec un très joli graphisme et toujours un message éducatif...

A découvrir et à faire découvrir à vos enfants ...

« *J'ai très très envie de faire CACA* » de Karl Newson et Duncan Beedie

Le petit galago a très très envie de faire CACA mais impossible de trouver un endroit tranquille... En attendant, il se tortille, c'est la danse du caca !

Une histoire amusante sur la prise de conscience de leur corps par les jeunes enfants, pour ne pas attendre le dernier moment pour aller aux toilettes.



« *J'en ai marre !* » de Diana Jimenez et Sara Mateos

C'est le goûter. Lorsque son biscuit se casse, Valentine pique une crise. Sa maman lui raconte alors l'histoire du crocodile, du singe et de la tortue « il était une fois dans la jungle »... Valentine se calme et se met à écouter...

Une belle et tendre histoire qui nous invite à explorer comment fonctionnent les différentes parties de notre cerveau et à mieux comprendre toutes nos émotions et nos réactions.



Lieutenant Bernard B. « Jake » Jacobs



Le 6 juillet 1944 à 7h50, la 430^{ème} escadrille, du 474^{ème} groupe de chasse, soit 12 appareils P38 lightning, décolle de Warmwell, dans le sud de l'Angleterre. Cette escadrille surnommée « Back Door Gang » (Back door étant leur code radio) avait pour mission d'attaquer, en piqué, des objectifs d'opportunité dans le secteur de Saint Calais dans la Sarthe.

Au cours de cette mission, 20 véhicules militaires allemands sont détruits.

Le Lieutenant Leland Fishes, un pilote de cette 430^{ème} escadrille, aperçut pour la dernière fois son camarade Bernard Jacobs au-dessus de Pont de Braye, à 18 km au sud de Saint Calais.

Le lieutenant Fishes témoigne, à son retour à la base, qu'il volait au côté de son camarade, qu'il le suivait lors d'un piqué sur un objectif ennemi et que reprenant de l'altitude, il ne le revit plus. Il fit des cercles plusieurs fois, sans retrouver sa trace.

Ce qu'il devait apprendre beaucoup tard, c'est que l'avion du lieutenant Jacob était tombé sur la Commune de Condé sur Huisne à 9h45, le pilote sacrifiant sa vie, comme beaucoup d'autres, pour la liberté de la France.

En ce début de journée du 6 juillet 1944, le temps était clair, la visibilité parfaite, tout était calme, au hameau de la Haute Roche, sur Condé sur Huisne. Soudain, à 9h45, les habitants du hameau entendirent les vrombissements d'un avion, qu'ils virent brusquement surgir derrière la haie bordant la ligne SNCF Condé sur Huisne / Mortagne au Perche. A l'évidence le pilote volait en rase motte et visait la sous station de Condé sur Huisne pour la mitrailler. Il volait trop bas, l'aile gauche toucha alors le haut d'un chêne, l'avion partit en déséquilibre et explosa violemment au sol. Tout s'embrasa d'un seul coup, l'avion et le champ.

Monsieur Louis-Emile Plumerant, instituteur public de la Commune, fait la déclaration de décès en Mairie :

« le 6 juillet 1945, un individu de sexe masculin, âgé de 25 à 30 ans, identité non établie, est décédé à la « Haute Roche »-« Les Clozeaux ». Sa dépouille a été extraite d'un avion à double fuselage, portant étoile blanche sur une aile. Nous avons retrouvé près de lui un morceau de combinaison, sur lequel était inscrite à l'encre noire, la fin d'un mot KOBBS et RB et sur une poche un crayon jaune : BJ. Il nous a été remis quelques pièces de monnaie et un couteau, dont la corne est brûlée, portant une marque, USA. »

Si le pilote de l'avion est encore un inconnu, l'avion dans lequel il se trouvait n'est pas non plus identifié.

Monsieur Paul Pelleray, alors Maire de la Commune, tente dans l'acte de décès d'identifier cet avion.

« Une inscription K 6, en gros caractères sur le fuselage, le même n° de série All68, sur différentes pièces de l'appareil et sur une autre pièce, en assez gros caractères le n° 6747 »

Nous saurons, beaucoup plus tard, que l'inscription K6 représentait les codes d'identification de la 430^{ème} escadrille (474^{ème} groupe) et que le n° 6747 était la plus grande partie du n° de série d'immatriculation de l'appareil : 67470.

Le corps du pilote est transporté à l'école publique de garçon, rue Neuve, et mis en bière à 20h.

Le lendemain après-midi, un détachement de troupes allemandes vient en camion, s'empare du cercueil, le transporte au cimetière communal et l'inhume dans une tombe, à proximité de la Croix.

Le Lieutenant Bernard B. JACOBS, âgé de 21 ans, originaire de Philadelphie en Pennsylvanie, devait reposer dans notre cimetière de Condé sur Huisne, jusqu'au 5 février 1945.

Lieutenant Bernard B. « Jake » Jacobs - suite

Les Etats Unis, firent alors rapatrier son corps pour être inhumé au cimetière de Saint James, avec 481 de ses camarades, officiers des forces aériennes, 6 marins et 97 soldats inconnus.

Sur une croix, une seule inscription : « J'ai combattu pour la bonne cause. J'ai terminé ma course ».

Et pourtant à Condé sur Huisne la chappe de l'oubli s'installe, pendant près de 50 ans.

Et ce jusqu'à cette année 1993, où Célestin Gallerand, Président de l'Association des Anciens Combattants de la Commune et Jean Le Nay, combattant engagé, qui avait effectué, comme marin, les débarquements en Provence et en Normandie sur le croiseur « Georges Leygues », décideront de sortir de l'oubli le lieutenant Jacobs.

Sur les lieux du drame, à la Haute Roche, à deux pas de la « Voie Verte », une stèle est dressée.

Le 7 juillet 1994, Jean-Pierre Gérondeau, Maire de Condé sur Huisne, en présence des représentants de l'ambassade des Etats-Unis, des autorités françaises et d'une population nombreuse et émue, inaugure ce monument, en mémoire de notre liberté. Puis il rendra un nouvel hommage le 6 juillet 2014.

Surprise ! Durant l'été 2017, nous avons eu la visite de la nièce du Lieutenant Jacobs, Bernice Wood, accompagnée de sa fille. L'Association Normande du souvenir avait organisé cette journée de recueillement.

Cette année, dans le cadre des cérémonies du 80^{ème} anniversaire du débarquement, une nouvelle cérémonie d'hommage a été organisée par Christelle Radenac et le Conseil Municipal le 13 juillet 2024.

Les élus du canton, l'association des Anciens Combattants de Sablons sur Huisne, l'association des Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne, les Portes Drapeaux, des habitants ont participé à cette cérémonie au son de Condé Music.



Jean-Pierre Gérondeau lors des cérémonies de 1994 et 2014



Bernice Wood et sa fille devant la stèle



Cérémonie d'hommage du 13 juillet 2024

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Nocé

Comme chaque année le syndicat élabore son Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Le SIAEP de Nocé publie deux RPQS sur deux périmètres différents, le syndicat historique de Nocé et le périmètre repris plus récemment : Condé sur Huisne, Coulonges, Rémalard en Perche et Maison Maugis. L'échéance des contrats de délégation de service public avec Véolia prennent fin le 31/12/2025.

Au 01/01/2026, il n'y aura qu'un RPQS et un prix identique pour tous les abonnés du syndicat. Les élus du SIAEP et un cabinet de conseil préparent déjà le cahier des charges pour lancer les appels d'offres pour la future gestion du réseau. Pour 2023 les ratios de qualité et de rendement sont dans les normes et consultables sur le site de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Les élus du SIAEP et divers cabinets d'experts finalisent également l'étude patrimoniale du syndicat. Cette étude a pour objet la connaissance approfondie du réseau (cartographie, inventaire, mémoire), de ses usines, ses réservoirs, ses canalisations, les dates de pose de ces dernières, les matériaux dont elles sont composées (fonte, PVC, plomb...). Cette étude financée à 80 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, dont nous dépendons, permet également d'obtenir plus de subventions lors du renouvellement de ses réseaux de distribution ou d'interconnexion des différentes usines pour sécuriser l'approvisionnement.

Sous l'impulsion du Syndicat Départemental de L'eau (SDE) le syndicat de Nocé étudie le rapprochement possible avec d'autres syndicats voisins pour mutualiser les ressources, les moyens de production et de distribution et ainsi pouvoir faire face aux enjeux majeurs de demain face au réchauffement climatique et à la ressource en eau. Les contraintes sanitaires et réglementaires pèsent de plus en plus lourd sur la gestion et les obligations du SIAEP, ce qui augmentera les coûts, et par ricochet celui de l'eau pour les abonnés dans les années futures.

Sur notre commune, les travaux 2023 concernaient la réfection du château d'eau de la Fourche et diverses canalisations fuyardes. Pour 2024, vous avez tous remarqué les travaux sur la route de Nogent du rond-point Citroën à la Rapouillère et les dessertes sur les hameaux, nous remercions les riverains compréhensifs pour les dérangements occasionnés. Les grands travaux pour 2025 concerneront le remplacement de canalisations en PVC datant d'avant 1980 et sujet à dégradation libérant des CVM (voir article dans une gazette précédente).

L'eau est un bien précieux, ne la gaspillons pas !



Château d'eau de la Fourche



Renouvellement de la canalisation d'eau potable à la Rapouillère et les hameaux environnants

Communauté de Communes Cœur du Perche

La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La Commune de Sablons sur Huisne fait partie des 12 communes qui constituent la Communauté de Communes (CdC) Cœur du Perche. A savoir Saint Cyr la Rosière, Perche en Nocé, Berd'huis, Saint Pierre la Bruyère Verrières, Cour-Maugis sur Huisne, Rémalard en Perche, Saint Germain des Grois, Bretoncelles, la Madeleine Bouvet et Moutiers au Perche.

La CdC, qui compte 12 000 habitants, a été créée en 2017 suite à la fusion de la CdC Perche Sud et la CdC Perche Rémalardais. Thierry Liger en est le Président depuis 2020.

La CdC exerce, à la place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles (voir ci-contre).

Les affaires de la CdC s'administrent en bureau et en Conseil communautaire.

Chacune des 12 communes est représentée au **conseil communautaire** par un nombre de délégués allant de 1 à 6 selon son importance démographique, soit un total de 34 membres titulaires et 5 suppléants.

Sablons sur Huisne compte 6 conseillers communautaires : Nathalie Bertu, Marie-Alix de Caffarelli, Guy Chevalier, Christian Fétiveau, Christelle Radenac, Claude Senechal,

Le bureau communautaire est composé du président, de 8 vice-présidents et de 5 membres. Les vice-présidents ont chacun reçu des délégations de fonctions du président pour l'animation des commissions thématiques.

Notre Maire, **Christelle Radenac** est Vice-Présidente en charge de la petite enfance, de la jeunesse, du sport et de l'attribution des places au multi accueil.

Source : www.coeurduperche.com

Contact



communauté de communes Cœur du Perche
cdc-coeurduperche



www.coeurduperche.com
02.33.25.44.85

Compétences obligatoires

- 1- Aménagement de l'espace pour la conduite des actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- 2- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme ;
- 3- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement.
- 4- Aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatif définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- 5- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Compétences complémentaires

- 1- Politique du logement et cadre de vie (OPAH)
- 2- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- 3- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et le fonctionnement scolaire.
- 4- Actions sociales d'intérêt communautaire CIAS
- 5- Protection et mise en valeur de l'environnement (rivières).
- 6- Politique de la ville (petite ville de demain...)
- 7- Création des maisons de services au public
- 8- Mobilité (Atchoum)
- 9- Aménagement du territoire
- 10- Tourisme
- 11- Restauration scolaire
- 12- Santé
- 13- Assainissement non collectif (SPANC)
- 14- Adhésion au PETR du Pays du Perche Ornaïs
- 15- Adhésion fourrière animal
- 16- Contingent départemental d'incendie et de secours



Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Les boîtes aux lettres



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, et même obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin et de dégager les branches et ronces.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres ! Les élus qui distribuent la Gazette en font d'ailleurs le constat. Merci pour eux !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement. Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs. Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Médicobus 06.24.79.59.44
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112
Personnes sourdes, sourdaveugles,
malentendantes et aphasiques pour
contacter les secours Urgence 114

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablons-sur-huisne@orange.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

<https://sablons-sur-huisne.fr/>

©Carole DELAPORTE

